

ai entendu se
le.
vu l'officier,
ron 12 person-
e lui, à environ
it sur la terre,
es jambes des
droite. J'ai
andi depuis 2
ngotte noire.
; je ne re-
ne peut être
Mon atten-
Jalbert tenait
it rien dans
ées se soient
enait la bride
ntendis rien
ance de lui
au corps;
chargé, j'arri-
vivais à St.
our la Po-
ns un wag-
n'avait pas
er au Pres-
er était sur
étais le jour
officier fut
ent de dis-
on 40 pieds
n côté. Il
comman-
s'il l'avait
là la ba-
mi arpent
oir de 10
touraient
nua plus
la balle.
Il reçut
Le fusil
waggon
e de la
y avait
vis l'o-
it mort,
sais pas
très ef-

à St.
ai dans
ignault
es cela
ans le
ussent
; j'en-
ournai
terre;
étais
tinuai
autre
dans
deux
is ma

route et Jalbert me rattrapa de nouveau et me passa au galop. Douze minutes peuvent s'être écoulées entre le temps où je vis Jalbert pour la première fois et celui où il me repassa. Je trouvai Jalbert au camp; la bataille commençait alors. Si Jalbert avait eu un sabre dans sa main, je pense que je l'aurais vu. J'ai été ici depuis mardi, et suis resté dans la chambre des témoins. Je connais les deux garçons qui ont déposé, et d'autant que j'en sais, ils sont restés en bas tout le jour. La salle n'est pas très grande et nous étions tous ensemble.

Transquestionné :—Les garçons n'ont pas sorti à ma connaissance; je ne sais pas s'ils eussent pu sortir sans ma connaissance; je sortis pour peu de temps; ils peuvent avoir monté. Je n'approchai jamais de l'officier plus près que d'un acre; il était à environ 2 pieds du waggon; j'entendis seulement le bruit d'arme à feu; il ne me parut pas engagé dans les roues. Jalbert ne me parla pas; il allait vers la maison de madame St. Germain qui est à 8 ou 9 acres de distance; d'où il était, une personne peut avoir atteint chez madame St. Germain en 2 minutes.

150. SOPHIE GUEROUT :—J'ai 18 ans et je vivais à St. Denis en novembre 1837; j'y étais le jour du feu; je connais la place où l'officier fut tué; la maison était 6 ou 7 arpens de distance; nous sortîmes de notre maison dans un chariot pour éviter les troupes; en tournant le coin, je vis le waggon et l'officier était sur la terre, sur ses genoux. J'étais en face de la grille de la cour du couvent; il y avait 3 à 4 personnes autour de l'officier; je vis un coup frappé avec un sabre; je ne connus aucun des gens, ni ne vis Jalbert; l'officier était sur ses genoux, se lamentant; si Jalbert eut passé je l'eusse reconnu; je redoutais l'approche des troupes et si Jalbert fut venu je l'aurais vu. Depuis mardi dernier j'ai été du matin jusqu'au soir dans la salle des témoins en bas; les deux jeunes garçons ne l'ont pas quitté du tout; Marguerite O'Brien, était sortie seulement une demie heure, je sortis alors avec les deux garçons qui restèrent toujours avec moi.

Transquestionné :—Les deux garçons ne quittèrent pas quand Marguerite O'Brien était absente; nous fumes à un endroit près de M. Pigeon pour chercher un coup d'eau, et restâmes 10 minutes. Le couvent à St. Denis est près de l'église. Je ne sais pas où est la maison de Cadieux. J'ai toujours demeuré à St. Denis. J'entrai dans la cour du couvent pour un instant. J'arrivai immédiatement après que le coup fut donné à l'officier. Je ne vis personne après ce matin là, ni aucune chose qui arriva.

Vendredi, 6 septembre.

160. PIERRE BOURGEOIS :—Ce témoin ayant été en courset retiré.

170. JEAN BAPTISTE BLANCHETTE :—Je demeure à St. Charles; j'ai connu le capitaine Cadieux pendant 35 ans, c'est un homme très obstiné; il est un homme à tête forte, très obstiné; je l'ai connu être le plus déraisonnable; n'a pas de propriété. En novembre 1837,

le pays à l'entour du Richelieu était dans un état de grande agitation. Les magistrats ne pouvaient forcer à l'obéissance et beaucoup de gens furent obligés de fuir.

Transquestionné :—J'étais à St. Denis le 23 novembre. Je ne pense pas aisé de mettre quelque chose dans la tête de Cadieux. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il est un homme obstiné. Il est honnête homme.

180. LOUIS EDOUARD HERBERT :—Je vivais à St. Denis en novembre 1837. Je me rappelle l'engagement qui y eut lieu; ma maison est après celle du Dr. Nelson; elle est sur le côté opposé de la route à environ 84 pieds de distance. Je me rappelle avoir vu un waggon passer devant ma porte, dans lequel étaient Maillet et Mignault, outre un étranger, que j'entendis dire être l'officier; il n'y avait personne à cheval près du waggon; je ne vis pas Jalbert là ce jour; il ne pouvait être mis que 2 minutes pour venir de chez le Dr. Nelson; Jalbert était capitaine de milice et marguillier de l'église et syndic de l'école; il est généralement respecté, et porte une bonne réputation. Je connais le capitaine Cadieux, c'est un homme très vieux.

Transquestionné :—J'ai connu le capitaine Cadieux, depuis 40 ans, c'est un parfait honnête homme. Je n'ai jamais fait une déclaration à qui que ce soit, pour dire que je ne savais pas qui passa dans le waggon; je restai seulement à ma porte, tandis que la voiture passait. Je n'étais pas à la porte quand la voiture venait, mais je la vis simplement passer. Un homme peut être passé à cheval, un instant après ou avant le waggon. Je regardais seulement dans la direction de St. Charles. Une personne peut être venue de la direction du Dr. Nelson, sans que je la visse.

180. ELEONOR FORTIER :—Je sais que les deux garçons, récemment examinés ici, restèrent en bas hier. Marguerite O'Brien sortit pour dîner environ 2 heures. Elle revint environ au milieu du jour, et fut absente environ une demie heure. Les jeunes gens étaient dans la chambre durant son absence; je sortis avec eux quand Mademoiselle O'Brien sortit; je fus avec elle toute l'après-midi, quand nous retournâmes.

Transquestionnée :—J'ai été seulement ici pendant deux jours. Par le milieu du jour, j'entends une heure et demie ou deux heures. Ici, la défense fit clore l'audition des témoins qu'elle s'était proposé de faire entendre.

Le PROCUREUR GENERAL prit alors la parole, pour s'adresser au Jury et lui imprimer une idée des moyens déployés par l'accusation, qui n'avaient pu, selon lui, être victorieusement ébranlés ni réfutés par les témoignages produits en faveur du prisonnier. Il est certain que ce discours, long et méthodiquement conçu, fut l'une de ces énergiques harangues, qui mettent un instant l'orateur au dessus de tout ce qui l'entoure et qui peuvent ébranler tout un auditoire. Il a repassé en revue la situation paisible du peuple canadien, exempt des taxes et des impôts qui,